

**Vous avez un projet de création  
reprise d'entreprise ou d'activité**

**Pour vous aider dans vos démarches,  
répondre à toutes vos questions,  
vous accompagner**

***La formation à la création reprise d'entreprise  
ou d'activité***



Pour mettre tous les atouts de votre côté

# **REUNION D'INFORMATION :**

## **La Démarche de création reprise d'entreprise**

**De 9h00 à 12h00**

**Le secteur des Métiers (la loi du 5 Juillet 1996)**

**La démarche de création d'une entreprise, (l'environnement économique, financier et juridique)**

**Les aides - subventions - exonérations (Présentation des différents dispositifs) les financements de votre projet**

**Objectifs du Stage de Préparation à l'Installation**

## **1<sup>ère</sup> PARTIE : Formation Collective**

### **1<sup>ère</sup> journée**

#### **Accueil et Présentation du Stage**

**De 8h30 à 9h00**

Présentation du programme, des intervenants, tour de table

#### **Le réalisme commercial du projet**

**De 9h15 à 12h00**

**Disposer d'une méthodologie de construction de son étude de marché, prendre conscience des enjeux du commercial dans l'entreprise artisanale.**

➤ Apports méthodologiques pour la préparation personnelle de l'étude de marché (étude des besoins de la clientèle, de la concurrence, et de l'environnement commercial).

➤ La communication et la publicité dans l'entreprise, les outils de l'action commerciale.

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans

#### **ETUDE DE CAS**

**De 13h35 à 17h35**

Simulation d'entreprise permettant de sensibiliser les porteurs de projet à la création et à la gestion d'une entreprise dans le secteur de l'Artisanat.

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans

### **2<sup>ème</sup> journée**

#### **Les Principales Structures Juridiques**

**De 8h30 à 10h45**

Définition des principales structures juridiques, avantages et inconvénients (Entreprise Individuelle, SARL, EURL...)

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans

#### **Les formalités d'immatriculation et la qualification**

**De 11h00 à 12h00**

Réglementation, Démarche d'Immatriculation et dossier ACCRE

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans

#### **Les cotisations sociales du travailleur indépendant**

**De 13h35 à 16h00**

Connaître les droits et obligations du chef d'entreprise en matière de cotisations sociales, de couverture sociale complémentaire de l'Artisan. (Régime obligatoire du TNS, salarié, conjoint)

Intervenant : Conseiller R.S.I des Alpes

#### **L'Artisan et la Formation Continue**

**De 16h15 à 17h00**

Modalités de prise en charge des formations, présentation du plan de formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans

#### **L'Artisan et l'Environnement**

**De 17h00 à 17h35**

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans

## 3<sup>ème</sup> journée

### Les Régimes Fiscaux

De 8h30 à 12h00

Connaître et mieux appréhender les régimes fiscaux de l'entreprise artisanale  
Les régimes fiscaux : micro-entreprise, réel simplifié, réel normal  
Les imprimés fiscaux à compléter, déclarations et exercices  
La TVA et ces mécanismes, déclaration et exercices et choix du régime fiscal  
Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans

### L'artisan employeur

De 13h35 à 15h00

(1<sup>ère</sup> embauche, Cotisations du salarié et du travailleur indépendant, embauche d'un travailleur handicapé, gestion des ressources humaines)  
Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans

### L'artisan et les Assurances

De 15h15 à 16h45

Intervenant : (C.D.I.A. ou M.A.A.F)

### L'artisan et l'Apprentissage

De 16h45 à 17h35

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans

## 4<sup>ème</sup> journée

### Les règles concernant l'établissement des devis et la facturation :

De 8h30 à 10h15

groupe ①/Bâtiment (Intervenant : CAPEB 26)  
groupe ②/Autres secteurs (Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme-Romans)  
(Pour les métiers de la coiffure : Intervention de l'Union Départementale des Entreprises de Coiffure de la Drôme)

### Les Relations Bancaires

De 10h15 à 12h00

Intervenant : La Banque Populaire des Alpes

### Comptabilité, gestion financière :

De 13h35 à 17h35

**Approcher les notions de résultat, plan de financement, budget de trésorerie, tableau de bord et bilan, afin de monter son propre dossier financier et être capable d'utiliser des notions de gestion simples, pour diriger son entreprise.** Aborder l'organisation comptable et administrative au quotidien

➤ Utilisation d'un support pédagogique pour formaliser les données financières étudiées et permettant une présentation méthodique de son projet.

Intervenant : Ordre des Experts Comptables

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : Formation individualisée

### 1<sup>ère</sup> journée

#### ➤ Comptabilité, gestion financière

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Etude de cas permettant la préparation du prévisionnel financier.

Intervenant : Ordre des Experts Comptables (groupe ① et groupe ②)

### 2<sup>ème</sup> journée

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

#### ➤ Constitution du dossier commercial (le réalisme commercial de votre projet)

#### ➤ Préparation du prévisionnel financier

Intervenants : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme - Romans groupe ①  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme - Romans groupe ②

### 3<sup>ème</sup> journée

#### ➤ Elaboration du prévisionnel financier sur informatique

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Intervenants : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme - Romans groupe ①  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme - Romans groupe ②

#### ➤ Entretien Individuel d'évaluation de projet



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Drôme • Romans

## STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

### **DUREE TOTALE: 7,5 jours**

↻ Une réunion d'information	0,5 jours (de 9h à 12h)
↻ Une formation collective comprenant une réunion	4 jours
↻ Une formation individualisée	3 jours

### **COUT DE LA FORMATION**

- Réunion d'information, 1/2 journée d'information (*) :	GRATUITE
- Formation collective (1 <sup>ère</sup> semaine) :	} 252,50 €
✍ [100 € pour toute personne supplémentaire]	
- Formation individualisée (2 <sup>ème</sup> semaine)	

Soit un montant global de 252,50 € [à régler le 1<sup>er</sup> jour du stage par chèque ou en espèces (\*)]

(\*) Réunion d'information gratuite (1/2 journée le vendredi matin).

La somme de 252,50€ + [100 € pour toute personne supplémentaire] vous sera demandée lors de votre participation à la formation à la création et à la reprise d'entreprise.

### **CALENDRIER DES REUNIONS D'INFORMATIONS DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2010** **Horaires de 9h à 12h**

**Septembre** : vendredi 10

**Octobre** : vendredi 15

**Novembre** : vendredi 19

**Décembre** : vendredi 10

### **CALENDRIER DES SESSIONS DE FORMATION DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2010**

☒ 7 journées réparties sur 2 semaines :

**1<sup>ère</sup> semaine : lundi, mardi, mercredi, jeudi**      **2<sup>ème</sup> semaine : mardi, mercredi, jeudi**  
**Horaires de 8h30 à 12h et de 13h35 à (17h35 1<sup>ère</sup> semaine) à (17h 2<sup>ème</sup> semaine)**

09	Les 30, 31 août, 1 <sup>er</sup> , 2 septembre et 7, 8, 9 septembre 2010
10	Les 4, 5, 6, 7 et 12, 13, 14 octobre 2010
11	Les 15, 16, 17, 18 et 23, 24, 25 novembre 2010
12	Les 6, 7, 8, 9 et 14, 15, 16 décembre 2010

**Si l'activité économique reprend, 2 stages par mois seraient organisés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme -Romans.**

N'hésitez pas à contacter Chantal GUILLAUME pour toute information complémentaire

☎ 04.75.05.88.00      Fax : 04.75.02.73.94

Adresse e-mail : [formation@cm-romans.fr](mailto:formation@cm-romans.fr)

Site : [www.cm-romans.fr](http://www.cm-romans.fr)

**Enregistrée sous le numéro 82 26 P000926**